

Guide des Certifications par



Compléments alimentaires & Cosmétiques 100% Vegan

Il existe de multiples certifications qui permettent de s'assurer de la qualité d'un produit. Vegan-Form vous propose de mieux comprendre les principaux labels ou logos qui sont apposés sur nos produits afin que vous puissiez y voir plus clair, et être sûr de faire un bon choix.

Nous allons décliner cela en 3 catégories :

- Les certifications BIO
- Les certifications VEGANES
- Les certifications d'absence de cruauté sur les ANIMAUX.

Et nous limiter aux plus répandues..

Les certifications Biologiques ALIMENTAIRES (liste non exhaustive)



C'est l'organisme de contrôle et de certification principal dans l'agriculture biologique.

Il certifie notamment la bonne utilisation des labels AB, UE et Cosmébio.

On le retrouvera dans l'alimentation et dans la cosmétique.

Cette certification **ECOCERT** est également un label.

Dans le cadre d'un complément alimentaire, il garantit qu'au moins 70% d'ingrédients soient issus de l'agriculture biologique. Le label Ecocert garantit que **les produits n'ont pas été testés sur les animaux**, mais les garanties ne portent que sur les produits finis.



La **certification AB** : Certainement le logo le plus connu..Il est délivré par l'organisme Ecocert qui vérifie le bon cahier des charges. Tous les produits commercialisés en Europe doivent être contrôlés conformes aux règlements officiels de l'agriculture biologique, par un organisme de contrôle agréé par les pouvoirs publics en l'occurrence Ecocert.

Le logo étant suivi de la mention « **FR-BIO-01** » pour les produits certifiés en France par Ecocert France SAS.



Le label **DEMETER** est réservé à la certification en agriculture **biodynamique**. Il s'agit d'une certification encore plus spécifique que l'agriculture biologique puisque la biodynamie optimise la stimulation de l'énergie vitale des sols et prend en compte les lunaisons et les positions des astres.



Le logo **NATURE et PROGRES** est un des premiers label Bio. C'est une labellisation **associative privée** qui se différencie par un cahier des charges encore plus strict **100% bio**, de la nourriture, au lieu d'élevage, en respectant les **règles d'agrobiologie** (taille des élevages, la densité des animaux, bien-être des animaux).

Les certifications Biologiques COSMETIQUES (liste non exhaustive)



Organismes de contrôle et de certification intervenant principalement dans l'agriculture biologique qui certifie la bonne utilisation des labels AB, UE et Cosmébio. Le logo **ECOCERT** garantit que **les produits n'ont pas été testés sur les animaux**. Cette garantie ne porte que sur le produits finis, mais pas sur les ingrédients de base.



COSMEBIO est le logo par excellence pour les cosmétiques. Cette charte cosmétique impose que 95% des éléments qui composent le produit fini soient naturels ou d'origine naturelle, que 95% des ingrédients végétaux soient issus de l'agriculture biologique, et que 10% du total du produit au moins, proviennent de l'agriculture biologique. (l'eau n'entrant pas dans le cahier des charges Cosmébio)



ou



BDIH est un organisme de contrôle indépendant d'origine Allemande strict, qui vous garantit des cosmétiques formulés à base de matières premières végétales de culture biologique, ainsi qu'une absence totale de produits issus de la pétrochimie, de colorants ou parfums de synthèse. **Il va garantir également l'absence de matières premières animales** sauf si l'extraction de la substance n'entraîne pas de maltraitance à l'animal comme le lait ou la lanoline.



Le label **FAIRETRADE / MAX HAVELAAR** est une certification internationale de commerce équitable.

Cette certification est destinée à garantir la protection de l'environnement et des conditions de travail, afin d'assurer aux producteurs, un niveau de vie correct.



Le label **USDA** (Etats Unis) garantit des produits avec au moins 95 % d'ingrédients certifiés biologiques.

Cette certification Américaine est organisée par des organisations étatiques privées ou sans but lucratif.

Les certifications VEGANES(liste non exhaustive)



La certification **EVE VEGAN** est la certification Européenne des produits véganes. Cet organisme Français garantit un cahier des charges strict de l'agriculture biologique végétalienne en France de la matière première au produit fini : Compositions, additifs, éthique végétane. Un excellent label..100% végane.



Le label **VEGAN** est validé par Vegan Society.

Ce logo garantit l'ensemble des produits alimentaires cosmétiques ou ménagers conformes au cahier des charges Végane.

Les produits ainsi labellisés sont sans ingrédients d'animaux et ne sont pas testés sur les animaux. Le miel fait également partie des produits bannis de ce label contrairement au label One Voice.



Le logo **CERTIFIED VEGAN** est délivré par la Vegan Awareness Fondation plus connue sous le nom de Vegan Action. Ce logo garantit le respect total de l'éthique végane, sans test sur les animaux et sans ingrédient ni sous-produit d'origine animale et sans OGM.

100% origine végétale.

Il est important de savoir que ces 3 labels officiels sont les plus répandus.

On retrouve une multitude d'autres logos qui ne sont apposés qu'à titre indicatif mais qui ne garantissent en rien que le produit respecte les règles strictes du véganisme comme ces logos ci-dessous:

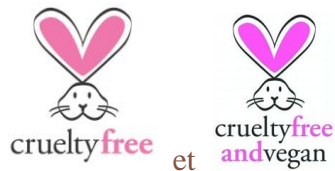


Les certifications pour la Protection ANIMALE (liste non exhaustive)



Ces labels Européens garantissent que **les produits finis comme les matières premières n'ont pas été testés sur les animaux.**

Ce logo certifie que la marque dans sa totalité n'effectue pas de tests sur les animaux. Les marques ayant apposé ce label n'ont pas le droit de vendre de produits dans les pays où ces tests existent.



Les logos **CRUELTY FREE** et **CRUELTY FREE & VEGAN** de Vegan PETA. PETA est une organisation très active qui lutte contre la violence animale, l'abolition de la fourrure, du cuir, des animaux en cirques mais aussi et surtout contre l'expérimentation animale.

C'est PETA qui délivre les labels Cruelty free(logo qui garantit l'absence de tests sur les animaux) et Cruelty free and Vegan(logo qui garantit que la marque ne teste pas sur les animaux et que les produits ne contiennent aucun ingrédient d'origine animale).

Important : Les marques ayant ce logo ne peuvent pas vendre leurs produits dans les pays où les tests sur les animaux sont autorisés.



Le logo **ONE VOICE bleu** est le logo de l'association très active militant pour le droit absolu des animaux au respect.

Ce logo garantit que le produit est **végane** (mais peut contenir du miel et de la cire..) et non testé sur les animaux.



Le logo **ONE VOICE orange**, toujours de la même association, va un peu plus loin et garantit le même cahier des charges que le One Voice bleu, mais avec des ingrédients **issus de l'agriculture biologique** également.

Les autres Certifications



Le logo **SANS GLUTEN** de l'association AFDIAG garantit les produits exempts de gluten respectant une teneur maximale fixée à 20 mg/kg de gluten résiduel dans chaque produit.



Le logo **FSC** signifiant Forest Stewardship Council, est distribué par une association internationale qui certifie des produits issus de forêts gérées dans le respect des critères du développement durable, ainsi que leur traçabilité. **Ce label garantit aussi la protection des droits des populations autochtones.**



Compléments alimentaires & Cosmétiques **100% Vegan**
